



La fibre optique pour tous en 2022

La Lozère devient le premier département
de montagne entièrement fibré

Ce déploiement est aussi important et stratégique pour notre avenir que lorsque l'on a équipé notre département en électricité, routes, trains... au 20^{ème} siècle.

La fibre, c'est un gage d'attractivité et de développement économique. Cet équipement est devenu indispensable pour les chefs d'entreprises mais il le deviendra pour nous tous, les usages évoluant très vite.

La Lozère a désormais de vraies perspectives pour s'inscrire résolument et sereinement dans l'avenir, au même niveau que les autres départements, et même en avance par rapport à certains.

LES CHIFFRES-CLÉS

UN PROJET QUI VOUS CONCERNE TOUS !!

- **Couverture intégrale du territoire en fibre optique en 5 ans**
- 60 427 prises optiques à construire
- Investissement total : 101 millions d'€
(1^{er} investissement, renouvellement, raccordements et extensions) :
 - > 1^{er} financeur : le délégataire Orange avec **80,15M€**
 - > reste **20,85M€ de part publique pour la Lozère**, financée par 80 % de subventions (66 % Etat et 14 % Région) et 20 % de financement local (Département et communes)
- Un **coût unique de raccordement** sur tout le territoire même pour les sites éloignés
- Un réseau fiable avec un taux de disponibilité* (*définition p.3*) du réseau annuel garanti de 99,9 %
- **Un accès à toutes les offres commerciales** (pack TV + Internet + Téléphonie fixe et mobile + Applications) de niveau national (> ou = à 100 Mbit/s) en ayant le libre **choix parmi les opérateurs présents sur le réseau.**

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ...

1 # La fibre comment ça marche ?

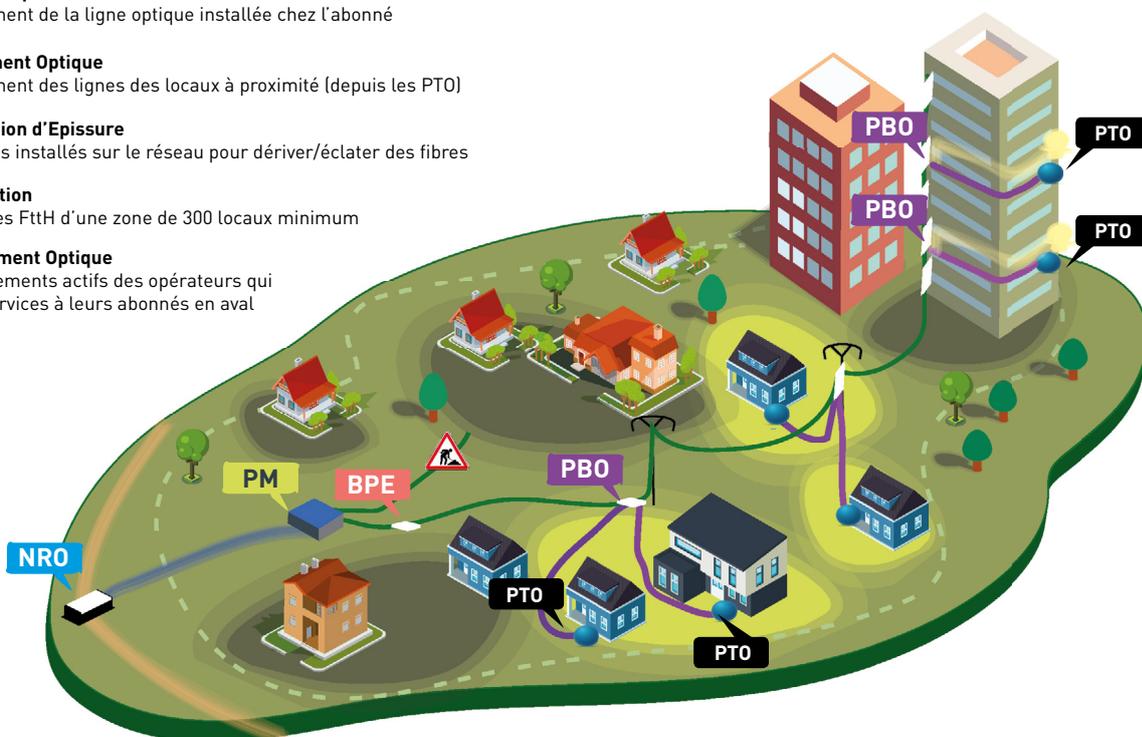
La fibre optique est un fil de verre protégé d'une enveloppe, permettant de propager des ondes lumineuses entre deux lieux. La lumière est conduite sans perte au cœur du câble, et elle suit les éventuelles courbures de son support.

La fibre optique est généralement utilisée en informatique, pour la transmission de données à très haut débit et sur de grandes distances. Elle possède également d'autres applications répandues comme en médecine (fibroscopie), en automatisation (pour les mesures en temps réel des capteurs), ou en éclairage décoratif.



La fibre optique désigne à la fois une technique et une technologie pour transmettre de l'information sur les réseaux informatiques.

- PTO** **Prise Terminale Optique**
- Point de branchement de la ligne optique installée chez l'abonné
- PBO** **Point de Branchement Optique**
- Point de branchement des lignes des locaux à proximité (depuis les PTO)
- BPE** **Boîtiers de Protection d'Epissure**
- Boîtiers techniques installés sur le réseau pour dériver/éclater des fibres
- PM** **Point de Mutualisation**
- Regroupe les lignes FttH d'une zone de 300 locaux minimum
- NRO** **Nœud de Raccordement Optique**
- Accueil des équipements actifs des opérateurs qui fournissent des services à leurs abonnés en aval



En bref...

C'est un réseau entièrement nouveau qui est créé. Il est organisé en 4 niveaux :

- Le raccordement (violet) qui part de la prise terminale optique (PTO) et va jusqu'au point de raccordement au réseau public le plus proche aussi appelé point de branchement optique (PBO)
- La distribution (vert) qui relie tous les points de branchement (PBO) à l'armoire de quartier (SRO sous répartiteur optique ou PM point de mutualisation)
- Le transport (bleu) qui relie les armoires de quartier au Central téléphonique (NRO nœud de raccordement optique). C'est dans ces NRO que la fibre est allumée et donc activée.
- La collecte (beige) qui achemine le trafic depuis les NRO vers le monde Internet. Cette construction explique que le fait d'avoir une fibre à proximité ne signifie pas que vous soyez raccordé à celle-ci.

2 # Quels sont les avantages techniques de la fibre ?

- Elle permet de transporter des débits quasi illimités.
- Elle donne accès à l'internet, la téléphonie fixe (sécurisée) et à la télévision en très haut débit.
- Elle permet de couvrir sans perte de signal de très longues distances.
- Elle ne conduit pas l'électricité et sera donc insensible aux intempéries.
- Contrairement au cuivre, la valeur du matériau est très faible, donc pas de vol.

3 # Qu'apporte ce réseau de plus ?

- pour le territoire :

- Conserver et attirer des entreprises et des habitants en offrant le meilleur service en vigueur aujourd'hui tel qu'il existe notamment en milieu urbain, et ainsi répondre à notre enjeu démographique.
 - Créer les conditions du développement économique.
 - Permettre l'émergence des filières nouvelles ; la plupart des métiers et usages liés à la fibre restent à inventer.
- Le pôle lozérien d'économie numérique (POLEN) travaille déjà à l'émergence de ces filières sur le territoire dans le domaine des services (création de logiciels, systèmes d'information...), en matière de communication (développement du 3D, graphisme, vidéo...) et de e-commerce (plateforme de vente en ligne...).

- pour les entreprises

- Disposer d'un service fiable, de très grande qualité, à un coût attractif, aujourd'hui indispensable pour rester compétitif.
- Permettre aux entreprises d'offrir à ses salariés des outils technologiques de qualité tout en conservant une qualité de vie et une certaine sécurité en Lozère.

- pour les particuliers

- Avoir accès dans de très bonnes conditions à l'ensemble des services offerts par les fournisseurs d'accès à Internet (quadruple Play : Internet, téléphone fixe, télévision, téléphone mobile).
- Avoir accès au télétravail
- Faire ses démarches en ligne et avoir accès à certains services (télé médecine,...).

4 # Quel impact sur le téléphone ?

Le réseau cuivre de l'opérateur historique va coexister avec le nouveau réseau fibre pendant un certain temps. A terme, le cuivre a vocation à disparaître. Sa suppression relève de l'État qui en fixera les modalités.

La qualité de service va être grandement améliorée par la fibre. D'une part, ce réseau est neuf et bénéficie d'un taux de disponibilité départemental annuel de 99,9%.

D'autre part, la fibre ne conduisant pas l'électricité, le réseau sera insensible aux intempéries (orage, neige...).

Concernant la téléphonie mobile, nous avons prévu de relier en fibre tous les pylônes construits par le Département. Cela permet d'améliorer la qualité immédiate des services (3G/4G) et permettra aux opérateurs de déployer la 5G, mais cela relèvera de leur choix et restera à leur charge.

5 # Pourquoi ne pas attendre la gratuité ?

La Lozère a fait le constat que :

- Les zones les plus rentables (les plus peuplées) sont équipées en premier par les opérateurs qui en tirent des bénéfices.
- Au niveau national, le déploiement des zones AMII (Zones déployées par les opérateurs dans un deuxième temps à la demande de l'État et finalement jugées rentables) a pris le relais mais cumule beaucoup de retard. En Lozère, il s'agit des communes de Mende, Badaroux, Le Born, Pelouse.
- Sur le reste du territoire, non rentable à ce jour, rien n'est prévu et nous avons donc fait le choix de ne pas attendre. Le contrat passé avec le délégataire nous assure un planning de déploiement en 5 ans, une qualité de service optimale avec un taux de disponibilité annuel de 99,9%*, sans quoi de lourdes pénalités financières seront appliquées et petit détail non négligeable, le réseau nous appartiendra dans 25 ans.... Sans contrat, l'opérateur n'est contraint ni dans les délais, ni dans la qualité de service.

6 # Pourquoi s'être associé au Lot et à l'Aveyron ?

- Pour augmenter la taille du projet (passage de 60 000 à 360 000 prises) et ainsi sa rentabilité. Sans cette alliance, le projet lozérien aurait été déficitaire et une subvention d'équilibre aurait dû être versée sur les deniers publics.
- Pour intéresser un acteur majeur de Télécom.
- Pour bénéficier d'un financement supplémentaire de 15% de l'État.

Cette association constitue une première en France et a été reprise comme modèle au niveau national.



**le taux de disponibilité est l'indicateur le plus précis pour qualifier la qualité de maintenance d'un équipement : il s'agit du % du temps pendant lequel cet équipement fonctionne, par opposition au temps où il est en panne.*

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ...

7 # Pourquoi avoir fait le choix du 100 % fibre ?

Les technologies alternatives (4G fixe, le satellite, montée en débit...) permettent de répondre temporairement aux usages actuels et ceux à venir à court terme. Le déploiement de ces technologies sera obsolète à moyen et à long terme. D'autres technologies vont évoluer dans le domaine du hertzien, technologie difficile à mettre en œuvre sur de grands territoires avec une topographie accidentée.

La fibre optique permet de transporter des débits quasi illimités, ce qui en fait le support des usages de demain. En faisant ce choix ambitieux, nous prenons de l'avance.



8 # Pourquoi choisir un réseau activé ?

Les grands opérateurs traditionnels (Orange, Bouygues, SFR, Free, ...) louent généralement des installations passives et activent eux-mêmes leurs réseaux quand ils disposent d'un nombre d'abonnés suffisant pour amortir ces coûts. En effet, le matériel nécessaire à cette action est très onéreux et un petit opérateur ne peut se le permettre avec un faible nombre de clients. L'absence de réseau activé limite donc l'accès aux seuls grands opérateurs. Le Département a donc fait le choix d'offrir un réseau activé, permettant en plus, la commercialisation de services sur-mesure par des opérateurs de moindre taille, qui s'adressent surtout aux entreprises. Cela permettra l'émergence de petits opérateurs locaux.



9 # Quel est le rôle du délégataire ?

Il conçoit, construit, entretient, exploite cette nouvelle infrastructure. Il commercialise un réseau de fibre optique auprès des Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI). C'est un grossiste qui tire ses revenus de la location du réseau à tous les FAI qui le souhaitent (Orange, Bouygues, SFR, Free ...).

A ce titre, il n'a pas de relation directe avec les usagers. Au sein du même groupe, ces 2 métiers peuvent coexister ; c'est le cas chez Orange mais ce sont des sociétés différentes. Pour autant, le délégataire est tenu de traiter tous les FAI de la même façon et l'ARCEP (autorité régulatrice) prévoit des délais pour respecter cette obligation. Ainsi, seul le fournisseur d'accès peut avoir des relations avec le client final.

10 # Quel est le délégataire retenu et pourquoi ?

À l'issue d'une procédure longue et complexe, la Lozère, le Lot et l'Aveyron ont fait le choix de retenir Orange comme délégataire de service public. Ce groupe est spécialisé dans les télécoms, son cœur de métier. Il est le leader en matière de déploiement de réseau fibre en France. Il dispose d'une solidité financière reconnue. Il a su proposer une offre qui correspondait à nos attentes et à celles de nos partenaires en matière d'ingénierie, de planning de déploiement, de qualité de services, de faculté de commercialisation et de coût.



11 # Qui finance le projet ?

Sur un coût total du projet de 588,3 M€ pour les trois départements, le coût d'investissement pour la Lozère est de 101 millions d'€. La part supportée par les pouvoirs publics est de 20,859 M d'€, la différence est apportée par le délégataire qui est donc le premier financeur à hauteur de 80,15M€.

Pour assurer les financements publics des 20% restants, l'État apporte 66 %, la Région 14 % et le Département et les communes financent les 20% restants, soit un peu plus de 4M€.

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ...

12 # Qui est concerné par le projet ?

Le réseau va couvrir les besoins sur l'ensemble du territoire départemental à l'exception des communes de Mende, Badaroux, Pelouse, Le Born.

Pour celles-ci, suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt d'Investissement (AMII) lancé par l'État en janvier 2011, l'opérateur Orange a indiqué qu'il déploierait sur ses fonds propres, sans aide publique, le réseau correspondant. Ce déploiement est aussi en cours.

Ainsi, hors de cette zone AMII, tous les acteurs du territoire sont concernés : les entreprises, les commerces, les exploitations agricoles, les administrations, les services publics, les professions libérales, les résidences permanentes, les résidences secondaires, etc.



13 # Quel impact sur l'emploi local ?

Dans le cadre de la négociation de la délégation, nous avons souhaité qu'une part significative de l'investissement pour construire le réseau (80%) soit réservée aux entreprises locales pour générer de l'emploi. Le contrat prévoit au total 175 000 heures, adressées à un public en insertion sociale, dont 50 % réservées à une formation qualifiante. Après négociation avec les autres départements, la CCI de Lozère propose ce type de formation.

Des difficultés de recrutement pèsent sur l'ensemble de la filière y compris au niveau national. Au regard des difficultés rencontrées, nous avons accepté l'ouverture à l'entreprise « Constructel » d'un secteur géographique en plus de ceux déjà attribués au groupement « Engelvin-Scopelec ». Chacune de ces entreprises dispose de sous-traitants. A ce jour, le projet génère environ 300 emplois directs en Lozère. Au-delà de la phase de construction du réseau, il sera nécessaire de disposer d'agents pour la maintenance, l'exploitation et le développement du réseau.

Ainsi, sur les 25 ans de la délégation de service public (DSP), grâce à ce projet, notre territoire va bénéficier d'une forte dynamique sur l'emploi et nos entreprises auront acquis un savoir-faire supplémentaire et des références, leur permettant de se développer hors Lozère.



14 # Comment s'opère le déploiement du réseau ?

Le réseau sur l'ensemble du département sera déployé en 5 ans. L'achèvement de sa construction est prévue pour fin 2022.

Ce réseau devrait comporter environ 60 400 prises, 190 armoires de quartier (Sous Répartiteur Optique = SRO) et 34 centraux téléphoniques (Noeuds de Raccordements Optiques = NRO).

- Techniquement, il est préférable de déployer le réseau par plaques. Celles-ci correspondent à l'ensemble des prises desservies depuis un SRO ou un NRO.
- Économiquement, il est souhaitable de ne pas disperser les équipes et les moyens et de travailler par tâche d'huile.
- Commercialement, le délégataire Orange propose de déployer en priorité, les territoires où les réseaux cuivre sont les plus détériorés afin d'augmenter son taux de pénétration.
- Enfin, le déploiement s'effectue d'est en ouest pour tenir compte de l'existence d'infrastructures de désenclavement physique (A75) et numérique (réseau NET48) à l'ouest et ainsi rééquilibrer le territoire.

15 # Que deviennent les réseaux existants réalisés par le Département ?

Depuis une dizaine d'années, le Département a réalisé quelques réseaux qui seront réutilisés par le délégataire dans ce nouveau projet. A ce titre, il en assurera l'entretien et la gestion. Désormais, cette charge n'incombera plus au Département. A terme il n'existera plus qu'un seul réseau.

16 # Comment vont se dérouler les chantiers ?

Les réseaux et les infrastructures existants ont été privilégiés, afin de limiter les coûts de construction. Cette obligation est fixée par l'État qui subventionne le projet au travers du fond de soutien au numérique. Ainsi, ce projet n'occasionnera que peu de travaux de tranchées comparé à son ampleur.

- # Pour les communes où les réseaux sont enterrés, le nouveau réseau réutilisera les conduites existantes.
- # Pour les communes où le réseau est aérien, le nouveau réseau utilisera les mêmes techniques.
- # En cas d'absence d'infrastructures existantes, le réseau de collecte et de transport ainsi que certains tronçons de desserte seront construits en souterrain conformément au contrat signé.

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ...

17 # Le chantier est près de chez moi, quand pourrai-je avoir la fibre ?

Plusieurs phases de travaux sont nécessaires avant de pouvoir accéder au service.

Dans un premier temps les travaux dits de « transport » sont réalisés : ils consistent à connecter le NRO (central téléphonique) à l'armoire qui dessert le quartier (PM ou SRO). Ces travaux réalisés, un délai de trois mois imposé par l'ARCEP (Agence de régulation des communications électroniques et des postes) est nécessaire avant toute commercialisation.

Les travaux de distribution sont réalisés dans un deuxième temps ; ils consistent en la pose, à moins de 100 mètres de la limite de propriété, des locaux de boîtiers de branchement et à leur liaison au SRO. Là encore, un délai d'un mois est imposé par l'ARCEP avant commercialisation. Sur le site www.allfibre.fr votre habitation devient alors éligible. Ces deux étapes passées, vous pouvez souscrire un abonnement. Le branchement final de votre installation à domicile sera alors réalisé par votre fournisseur d'accès.

18 # Est-ce que j'aurai le choix de mon fournisseur d'accès Internet ?

OUI. Le Département a désigné le délégataire (grossiste) qui construit le réseau ouvert à tous les fournisseurs d'accès internet (détaillants) sans exception. Il appartient à l'utilisateur de choisir l'opérateur qui lui convient le mieux parmi ceux qui auront choisi de desservir ce réseau.

19 # Quels sont les opérateurs vers lesquels je peux prendre contact, une fois éligible ?

Pour l'instant, le groupe Orange incluant Sosh offre ses services sur le réseau. Toutefois, en cours d'année 2020 il est prévu l'arrivée d'autres opérateurs comme SFR, Bouygues et Free. Des contacts avancés ont été noués avec ces groupes. Il existera également bientôt des opérateurs spécialisés de plus petite taille (K-net, Wibox, Kiwi fibre, Coriolis, Netiwan ...). Sur www.allfibre.fr, vous trouverez la liste des fournisseurs d'accès présents sur le réseau.

20 # Comment suis-je desservi si je suis éloigné ?

Le projet ne fait plus de distinction entre un habitat dit « éloigné » et un habitat dit « regroupé ». L'ensemble du territoire est desservi dans les mêmes conditions techniques et financières, en raccordement dit « standard » : un point de branchement sera créé à moins de 100 mètres de la limite de propriété pour tous.

Cette solidarité sur l'ensemble du territoire est un point important qui a fait l'objet de longues négociations avec une péréquation. Elle garantit une égalité de traitement quel que soit l'endroit où l'on vit.

21 # Comment s'effectue mon raccordement ?

La souscription d'un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès (FAI) déclenche la prise de rendez-vous avec l'entreprise qui assurera le branchement. Vous aurez le choix de l'emplacement de la prise optique ; il est donc nécessaire

d'y avoir réfléchi. En général, le câble optique emprunte le même chemin que le réseau téléphonique cuivre. Dans la mesure du possible, assurez-vous de la disponibilité de cette infrastructure.

Cette entreprise assurera aussi en général la mise en service de vos équipements.

22 # Que dois-je payer ?

- Concernant le branchement :

En général les opérateurs assurent gratuitement le branchement en contrepartie de la souscription d'un abonnement. Cette gratuité s'entend toutefois avec les limites suivantes : tirage d'un câble optique sur une infrastructure existante et sur une distance de moins de 100 mètres - pénétration simple dans la maison et fixation de la prise optique.

Si des travaux importants sont nécessaires, ils sont à votre charge (vous devrez donc les faire réaliser par l'entreprise de votre choix) en domaine privé (par exemple nécessité de poser une gaine en souterrain) et à la charge du délégataire (AllianceTHD) sur le domaine public. Cette dernière disposition plus favorable au client est valable uniquement sur la zone du projet (donc hors zone AMII) ; ailleurs en France, ces coûts sont souvent à la charge du client. Si vous avez des exigences spécifiques, elles seront à votre charge.

- Concernant l'abonnement :

En général le coût de l'abonnement fibre est proche de celui de l'ADSL. Il existe régulièrement des promotions sur ces offres de service.





AVANCEMENT DU CHANTIER THD À LA MI-2020

Progression du chantier	Relevé de boîtes à lettre	Études du transport	Travaux transports (Mise à disposition des points de mutualisation)	Études de la distribution	Travaux distribution (points de branchement terminés)
Réalisé	29	22	105	106	18 000
Total	32	32	233	233	60 400
%	91	69	45	45	30

LA SORTIE DU CONFINEMENT



De nombreuses difficultés sont à prévoir partout en France pour le THD comme :

- la remise en marche des équipes (déplacement, hébergement, réembauche...)
- la production des fournitures ayant également cessé des problèmes de réapprovisionnement importants sont à prévoir (fourreaux, câbles optiques, armoires techniques...). À noter qu'un certain nombre de ces fournitures proviennent de Chine et d'Italie.

L'année 2020 aura été particulière. On peut penser que le rythme des travaux retrouvera sa cadence à partir de janvier 2021.



En conclusion :

**La production 2020 serait donc de 10 000 prises au lieu des 15 000 prises prévues initialement.
2021 : 16 400 prises
2022 : 16 000 prises**



IMPACT COVID-19

- Le déploiement du THD ne fait pas partie des activités indispensables à maintenir en période de confinement.
- Les activités de déploiement d'un réseau de télécommunication en fibre optique ne pouvant se faire en télétravail tous les chantiers de déploiement du THD en France se sont donc retrouvés arrêtés.
- Les études qui nécessitent des vérifications sur le terrain ont aussi été stoppées.



ESTIMATION DES ÉCARTS DE PRODUCTION DE PRISES LIÉE AU COVID-19

Les incertitudes sont encore nombreuses quant à la reprise des travaux de déploiement du réseau à l'heure où nous imprimons ce document.

Les estimations sont faites sur la base d'hypothèses réalistes mais favorables quant aux possibilités de reprises des travaux (hébergement/restauration possible des équipes, rupture des approvisionnements de matériaux limitée).

	Nombre de prises prévues avant la crise (points de branchement terminés)	Nombre de prises réalisées ou estimées au 30 mars 2020	Taux de réalisation estimé
Premier trimestre	3 000	2 054	68 %
Deuxième trimestre	4 000	2 000	50 %
Deuxième semestre	8 000	6 000	75 %

La parole aux Lozériens



Christiane MOLINES
Habitante de Villeneuve
Pont-de-Montvert Sud Mont Lozère

L'arrivée de la fibre, c'est enfin de la rapidité. Nous habitons au Pont-de-Montvert et notre partie d'appartement est située dans une ancienne ferme, avec des murs en granite. Avec l'ancien réseau, c'était très compliqué de capter correctement le wi-fi, même avec un prolongateur. La différence de débit est importante pour les téléchargements. Pour un film ou un cours comprenant de la vidéo pour les enfants il fallait plus de 10 heures alors que maintenant, quelques minutes étaient suffisantes. Il y a quelques années, mes trois enfants étaient étudiants. Ils ne pouvaient pas tous travailler au même moment avec Internet. Avec l'augmentation du débit ce serait possible. Maintenant qu'ils sont dans la vie active et pas tous raccordés à la fibre cela arrive qu'ils reviennent à la maison pour profiter de la connexion ! Je vois aussi la différence avec la télévision : la qualité est meilleure et nous avons accès à toutes les chaînes, ce n'était pas le cas avec la TNT.



Gérald MENRAS
Habitant de Bourgs sur Colagne

Quand on a goûté à la fibre on ne revient pas en arrière, c'est un vrai bonheur ! Au moment de raccorder la maison, je me suis aperçu que j'avais une dizaine d'objets connectés : deux téléphones portables, la télévision, le téléphone fixe, la caméra de surveillance, des ampoules dans le salon, le Thermomix, deux tablettes et deux ordinateurs. Tous les appareils pouvaient fonctionner en même temps mais le soir, quand tout le monde était connecté au même moment, c'était lent. Avec la fibre, tout peut être à fond, c'est impressionnant ! Au niveau du débit, on est passé de 12 mb/s à 950 mb/s. Cette connexion nous permet d'avoir des appels vidéo avec mes parents qui habitent en Argentine. Avant, cela ne marchait pas bien, maintenant c'est parfait.



Myriam TUFFERY
Atelier Tufféry à Florac

Nous attendons la fibre qui doit arriver très prochainement avec impatience. Elle est en cours de déploiement sur la commune. Pour le site de vente en ligne, nous travaillons tous les jours avec le web. Le débit pourrait être largement amélioré par rapport à celui d'aujourd'hui. Notre système de gestion de contenu, (un logiciel qui gère les demandes clients et les données de l'entreprise) fait fonctionner notre boutique en ligne, avec la fibre on pourrait améliorer son fonctionnement, accélérer et fluidifier le travail au quotidien. Nous avons cinq à six personnes qui travaillent avec l'outil internet et cela va aller en s'amplifiant.



Pome Castanier
Entreprise Mercorne à Langogne

Pour une activité comme la nôtre, c'est primordial d'avoir un bon réseau. Nous avons un site Internet de vente en ligne : des milliers de références pour des produits uniques. Chaque pièce est prise en photo avec une bonne qualité d'image pour que le client puisse l'agrandir et voir le détail avant de l'acheter. C'est donc très important pour nous de pouvoir télécharger rapidement...de cela dépend notre chiffre d'affaires et notre promotion. Pour l'anecdote, quand le webmaster du site, basé à Villeurbanne, a vu le débit que l'on avait à Langogne, il n'en revenait pas. C'est 5 fois plus rapide que ce dont il dispose dans la banlieue de Lyon. Dans son domaine, le débit est hyper important au point d'être un argument pour envisager une installation dans la région.

Lozère Numérique domicilié à numerique@lozere.fr

Pour suivre le déploiement rendez-vous sur www.alliancetreshautdebit.fr